

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2719(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Précisions sur la mesure des risques, ou des éléments de risques, non couverts ou insuffisamment couverts par les exigences de fonds propres, et sur les indicateurs qualitatifs indicatifs à utiliser pour les montants de fonds propres supplémentaires	
Complétant <a href="#">2017/0358(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2719(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/12091